

53, mouvant à la fois de la rente du Comté de Lyon et de celle de Saint-Thomas de Fourvière.

Il est ainsi désigné : « Un petit tènement situé au territoire de la Greysolière, consistant en maison haute, « moyenne et basse, tour, chapelle, tenalier, cellier, cave, « écurie, fénrière, bâtiment, cour, aisances, chapis, partie « de verger et jardin contigu. »

Nous ne savons si M. Barety, postérieurement à l'année 1754, habita plus ou moins le castel du Prince ; mais il est certain que dès avant 1783 il avait transféré sa résidence dans la belle habitation qu'il venait de se faire construire au lieu de *Bourgchanin* (7), non loin dudit castel, celle même que possède de nos jours M. Pierre Tresca.

Cette habitation en remplaçait une précédente qui se trouvait au même lieu, mais un peu plus au levant et au midi.

En rasant la vieille construction, M. Barety en avait laissé subsister les caves en sous-sol. Ces caves existent toujours ; on y voit plusieurs réduits en forme de cachots, des souterrains et les bases d'une tour.

Au moyen de ses diverses acquisitions, M. Barety avait entouré sa nouvelle demeure d'un vaste clos ou parc. Il avait rejeté au midi une partie du *chemin de la Greysolière*

(7) On trouve aussi ce nom écrit *Bourchanaing*, *Bourchanain* ou *Bourchanin*.

Les plus anciens propriétaires de ce territoire de Bourgchanin auraient été d'après le terrier Barety : Pierre Folco, en 1361 ; Guillemete, fille du dit Pierre Folco, en 1365 ; Etiennette, femme d'Etienne de Cordenost, en 1473, et Jean Duport, en 1696. Quant au tènement des *Condamines*, où existe l'avenue de marronniers, M^{re} François Garambaud, chanoine de l'église de Saint-Paul de Lyon, en était possesseur en 1390.